Commission Canyon Interfédérale
Compte rendu de la réunion du lundi 25/01/2016
Siège de la FFME, Paris.

Présents.

FFME : Thierry RUIZ, Norbert APICELLA
FFCAM : Gerald FRECHIN, Olivier GOLA
FFS : Eric ALEXIS, Claire LAGACHE, Serge FULCRAN, Vincent KIRBILLER, Jean-Louis GIARDINO

Absents excusés : Pierre YOU, Nicolas RAYNAUD, Pierre FAIVRE, RAPPIN Didier, Laurence, TANGUILLE, Gilbert DJURAKDJIAN, Michel HERNANDEZ, Jean Pierre HOLVOET, Pierre Henri PAILLASSON.

Ordre du jour :

- RIF
- Accès aux sites
- Base / carte de France des canyons
- remplissage des informations / fiches
- relation avec les correspondants locaux
- Cotations
- Mise à jour des normes de classement
- Mise à jour des règles de sécurité.

Préambule.

Intervention d'Eric ALEXIS : cette réunion aurait pu être l'occasion d'une discussion « politique » concernant l'activité, et aborder un certains nombre de problèmes de fond sur le mode de fonctionnement et l'avenir de la CCI. Cela n'a pas été possible du fait de l'absence de Laurence TANGUILLE (présidente FFS, malade), de Pierre YOU (président FFME, excusé) et de Nicolas RAYNAUD (vice-président FFCAM pour les activités, excusé).

Structure de la CCI

Thierry RUIZ demande à la FFCAM, qui n'a pas encore assuré ce poste, de prendre en charge le secrétariat général de la CCI en accord avec le principe de la rotation établi. Le sujet n'ayant pas été porté à l'ordre du jour, Olivier GOLA demande quelques jours de réflexion, conscient qu'il n'y a pas de CTN FFCAM pour les épauler et que les capacités d'action de la CNC sont limitées.

Normes de cotation.

Au sujet des normes de cotation, la FFS (Eric. ALEXIS) exprime les regrets de la FFS quant à l'absence de discussions internes à la CCI avant la validation du texte par le CA de la FFME, d'autant que la FFCAM et la FFS étaient en désaccord avec la FFME sur certains détails du sujet, même si la FFME avait toute légitimité pour trancher. Cette situation met en évidence la nécessité, de pouvoir débattre des dossiers sensibles en réunion de CCI et lorsqu'il y a des divergences, de pouvoir les constater et les consignées en réunion, quitte à ce que la fédération délégataire prenne ses décisions ensuite. Chacun (cf convention) reste libre toutefois d'agir hors du champ délégataire.

Thierry RUIZ : il a effectivement manqué une réunion de la CCI en décembre (comme elle avait était initialement prévue) ce qui aurait permis de discuter, en assemblée, des modifications de la norme de cotation même si cela n'aurait pas changé la décision de la FFME.

Olivier GOLA pose une question sur le mode de décision dans la CCI, ce qui entraine une discussion.
Thierry RUIZ : sur les sujets essentiels la FFME se réserve le droit de décider en dernier lieu (même si elle est minoritaire) car elle estime engager sa responsabilité de fédération délégataire. Sur d'autres sujets, comme par exemple la validation de la cotation d'un canyon, on peut décider à la majorité.

Olivier GOLA constate des difficultés relationnelles entre les membres présents à cette réunion CCI liée sans doute à des problèmes de fond comme celui de l'avenir de la délégation canyon. Il s'interroge sur les intentions de chacun.
En réponse, Thierry RUIZ annonce une évolution positive récente de la place du canyon au sein de la FFME confirmant la volonté de la FFME de poursuivre leur mission en tant que fédération délégataire.

Procédure sur l'établissement des cotations.

Norbert APICELLA : il faut activer ou réactiver le réseau de correspondants locaux ; se pose alors le problème des moyens humains nécessaires pour pouvoir entrer en contacts avec ces correspondants.
Claire LAGACHE : est-il possible d'utiliser les salariés présents dans les instances locales de la FFME ?
Norbert et Thierry : A priori cela semble difficile à réaliser, mais pourquoi pas.

Un débat s'ouvre sur les solutions envisageables pour améliorer le réseau et la participation des canyonistes sur la problématique de l'évolution des cotations.
Le mailing ne marche pas.
Après échanges, plusieurs pistes sont évoquées:

- identifier nommément les personnes ressources sur les fiches pour valoriser leur intervention
- impliquer les organismes de formation dans les infos de la base
- présenter la base et recruter lors du RIF
- faire des réunions grandes régions en réunissant les correspondants locaux pour stimuler les vocations et les motivations.

Norbert APICELLA enverra le tableau actuel des correspondants pour le mettre à jour et le compléter.

Rassemblement Inter Fédéral.

Le RIF 2016 aura lieu à PRADES (66) les 26, 27 et 28 août.
Un COL a été créé, dans la foulée de la CCID locale. La demande de subvention initiale de 3000 euros par fédérations est jugée excessive (par comparaison, le budget de l'année précédente avait été fixé à 1700 euros par fédération).Tout le monde s'accorde pour fixer la participation des fédérations à 2000 euros.
Il sera demandé au COL d'établir un tarif préférentiel pour les participants licenciés dans une des trois fédérations membres de la CCI ainsi que les étrangers membres d'une fédération adhérente à l'IAAC, (suggestion de Thierry) afin de valoriser l'appartenance fédérale.
En parlant de l'IAAC il sera demandé à son président Marc BOUREAU de communiquer davantage avec la FFME et la FFCAM (bureau de la CNC).

Canyonisme en conditions hivernales.

Une discussion est lancée par rapport à l'avenir de cette pratique au sein des trois fédérations.
Olivier GOLA : la FFCAM observe un développement de la pratique de la descente de canyon dans ses clubs en dehors de la saison estivale. La CNC à décider d'accompagner cette évolution. Elle à organisé pour la troisième année consécutive, un rassemblement hivernal ainsi qu'un stage de formation instructeur sur la thématique de la pratique de la descente de canyon en présence de neige et de glace. Un mémento sur le sujet et en cours de préparation et des modules de formation supplémentaires sur la nivologie et la progression sur glace sont à l'étude afin d'être en mesure, dans un avenir proche, d'apporter des réponses en matière de sécurité.

Norbert APICELLA : la DTN FFME reste « frileuse » par rapport à cette activité
Thierry RUIZ : la position de la FFME a évoluée par rapport à un refus complet dans un premier temps. La FFME s'apprête à formuler des avertissements pour cette pratique cumulant un maximum de risques objectifs car elle pense que les pratiquants n'en n'ont pas conscience.
Norbert APICELLA : une expertise « d'évaluation » a eu lieu dans le 05 sur Prareboul, Tramouillon, L'Echauda, les Accles et la Meije avec 3 guides de la FFME accompagnés par Pierre DELERY
Serge FULCRAN regrette que la FFME n'ait pas souhaité participer à l' »expertise » commune il y a quelques années et fasse cavalier seul sans tenir compte des travaux et expériences de la FFS et de la FFCAM.

Discussions diverses.

- J.L. GIARDINO présente l'évolution actuelle du cursus moniteur de l'EFC/FFS
- N. APICELLA présente le LUDICANYON organisé par la FFME à Argelès sur Mer (rallye participatif, par petites équipes, 250 personnes sur 2 jours).Une autre session aura lieu les 1 et 2 octobre 2016.

Fin de la réunion à 16h.